

Conseil municipal n° 2 du 17/03/2011

Conseillers	Pres.	Ab.Ex	Ab.NEx	Procuration
Béat SALADIN	X			
Louis PERRIN	X			
Chantal HECHT	X			
Christel DUCHET	X			
Fabrice INVERNIZZI		X		
Ludovic MARGUIER		X		Proc C.DUCHET
Frédéric BERNARD	X			
Jérôme POTHIER		X		
Alexandra BERNARD	X			
Lætitia PETRIGNET	X			

Secrétaire: Lætitia PETRIGNET

Ordre du jour:

- [Vote comptes administratifs 2010](#)
- [Vote compte de gestion assainissement 2010](#)
- [Vote compte de gestion commune 2010](#)
- [Autorisation recrutement agents non titulaires de remplacement](#)
- [Admission en non valeur](#)
- [Fermeture classe école Amance](#)
- [Devis entreprise Beluche](#)
- [Devis entreprise AMS](#)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

OBJET :

Vote des comptes administratifs commune et assainissement 2010

Nombre de conseillers :

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8
Absents : 3
Exclus :

Date de convocation : 11/03/2011

Date d'affichage : 23/03/2011

Séance du **17 mars 2011**

L'an deux mille onze, le dix-sept mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Mme Lætitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Description : Madame le maire présente les comptes administratifs 2010 pour la commune et pour l'assainissement

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de voter les comptes administratifs 2010.
Madame le maire ne participe pas aux votes.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour :7 Contre : 0 Abstentions :

[Retour](#)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

OBJET :

Vote compte de gestion commune 2010

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

Absents : 3

Exclus :

Date de convocation : 11/03/2011

Date d'affichage : 23/03/2011

Séance du **17 mars 2011**

L'an deux mille onze, le dix-sept mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Mme Lætitia PETRINET a été nommée secrétaire

Description :

Après s'être fait présenter le compte de gestion commune de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur DEROY Marc, Receveur Municipal, accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2010, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2010 du budget commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour :8 Contre : 0 Abstentions :

[Retour](#)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

OBJET :

Vote compte de gestion assainissement 2010

Nombre de conseillers :

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8
Absents : 3
Exclus :

Date de convocation : 11/03/2011

Date d'affichage : 23/03/2011

Séance du **17 mars 2011**

L'an deux mille onze, le dix-sept mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Mme Lætitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Description :

Après s'être fait présenter le compte de gestion assainissement de l'exercice 2010

et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur DEROY Marc, Receveur Municipal, accompagné des états de développements des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2010, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2010 du budget assainissement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour :8 Contre : 0 Abstentions :

[Retour](#)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

OBJET :

Recrutement d'agents non titulaires de remplacement

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

Absents : 3

Exclus :

Date de convocation : 11/03/2011

Date d'affichage : 23/03/2011

Séance du **17 mars 2011**

L'an deux mille onze, le dix-sept mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Mme Lætitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Vu la Loi n° 84-53 du 26.01.1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 - 1^{er} alinéa ;

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux indisponibles ;

Sur le rapport de M. le Maire et après en avoir délibéré,

- autorise M. le Maire pour la durée de son mandat à recruter en tant que de besoin des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3 – 1^{er} alinéa de la loi du 26.01.1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles ;
- fixe la rémunération par rapport à celle de la personne remplacée.
- charge le Maire de la détermination des niveaux de recrutement des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées et leur profil
- - prévoit à cette fin une enveloppe de crédits au budget ;
- - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour :8 Contre : 0 Abstentions :

[Retour](#)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

OBJET :

Admission en non valeur

Nombre de conseillers :

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8
Absents : 3
Exclus :

Date de convocation : 11/03/2011

Date d'affichage : 23/03/2011

Séance du **17 mars 2011**

L'an deux mille onze, le dix-sept mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Mme Lætitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

A la demande de la perception dans l'impossibilité de retrouver cette personne, la mise en non valeur de la somme de 37.00 € concernant la taxe d'assainissement de Mr LYARD Philippe pour l'année 2004 est demandée.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve la mise en non valeur

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour :8 Contre : 0 Abstentions :

[Retour](#)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

OBJET :

Fermeture de classe à Amance

Nombre de conseillers :

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8
Absents : 3
Exclus :

Date de convocation : 11/03/2011

Date d'affichage : 23/03/2011

Séance du **17 mars 2011**

L'an deux mille onze, le dix-sept mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Mme Lætitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Considérant :

- le courrier reçu par Mr Le Maire de la commune d'Amance évoquant la possibilité de fermeture d'une classe pour la rentrée 2011/2012
- les efforts matériels consentis par le dit syndicat pour offrir des conditions matérielles propices à la réussite scolaire des enfants scolarisés et notamment les travaux onéreux de réfection d'une classe lors de la dernière rentrée pour accueillir les enfants de Baulay et Montureux Les Baulay.
- La nécessité de maintenir un niveau d'encadrement suffisant pour assurer la réussite des enfants
- L'engagement des différentes collectivités locales (accompagnement à l'enseignement informatique réalisé par la communauté de communes)
- Les difficultés des territoires ruraux à maintenir les services publics utiles à la population.

A l'unanimité, le conseil municipal demande à l'inspection d'académie de surseoir à la fermeture prévue et de maintenir les moyens humains nécessaires à la réussite scolaire des élèves scolarisés à l'école d'Amance.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour :8 Contre : 0 Abstentions :

[Retour](#)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

OBJET :

Devis entreprise Beluche

Nombre de conseillers :

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8
Absents : 3
Exclus :

Date de convocation : 11/03/2011

Date d'affichage : 23/03/2011

Séance du **17 mars 2011**

L'an deux mille onze, le dix-sept mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Mme Lætitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Description :

Vu le mauvais état de la porte du local technique de l'agent communal et le matériel nouvellement acheté par la commune madame le maire a demandé des devis pour fermer le local côté rue et l'ouvrir côté préau. Le devis de l'entreprise BELUCHE, pour la somme de 1002.00 € H.T pour les travaux de maçonnerie de l'atelier communal et la création d'une plateforme et pose d'une banquette en béton sous l'abribus, a été retenu.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise Beluche

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour :8 Contre : 0 Abstentions :

[Retour](#)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

OBJET :

Devis entreprise AMS

Nombre de conseillers :

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 8
Absents : 3
Exclus :

Date de convocation : 11/03/2011

Date d'affichage : 23/03/2011

Séance du **17 mars 2011**

L'an deux mille onze, le dix-sept mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Mme Lætitia PETRIGNET a été nommée secrétaire

Description :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de l'Atelier Métallerie Serrurerie d'un montant de 753.48 € TTC pour la création d'une porte métallique pour le local technique communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise Beluche

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour :8 Contre : 0 Abstentions :

[Retour](#)